

AFFAIRE N° 1

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'EXERCICE 1989

Gilbert GERARD donne lecture du rapport.

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations les Comptes de Gestion 1989 de la Commune de Saint-Denis, du Bureau d'Habitat Social et du Service de la Restauration Scolaire, qui s'établissent de la façon suivante (confer annexes).

Les résultats des Comptes de Gestion 1989 concordent avec ceux des Comptes Administratifs 1989 (confer affaire n° 4 -Commune de Saint-Denis, affaire n° 5 -Bureau d'Habitat Social-, et affaire n° 6 -Service de la Restauration Scolaire-, traitées ci-après).

B U D G E T P R I N C I P A L
Exécution budgétaire 1989

SECTION D'INVESTISSEMENT

	MANDATS	TITRES
Exécution 1989	288 016 277,75	280 511 362,40
Annulations de mandats	5 982 850,92	5 982 850,92
Annulations de titres	50 000,00	50 000,00
	281 983 426,83	274 478 511,48
Déficit 1989		7 504 915,35
Déficit reporté au 31 décembre 1988		17 924 802,80
Déficit d'INVESTISSEMENT au 31 décembre 1989		25 429 718,15

B U D G E T P R I N C I P A L
Exécution budgétaire 1989

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	MANDATS	TITRES
Exécution 1989	644 070 358,92	649 650 198,29
Annulations de mandats	19 826 002,55	19 826 002,55
Annulations de titres	2 791 770,50	2 791 770,50
	621 452 585,87	627 032 425,24
Excédent 1989		5 579 839,37
Excédent reporté au 31 décembre 1988		45 341 900,60
Excédent de FONCTIONNEMENT au 31 décembre 1989		50 921 739,97
EXCEDENT GLOBAL (budget principal) au 31 décembre 1989		25 492 021,82

B U R E A U H A B I T A T S O C I A L

Exécution budgétaire 1989

SECTION D'INVESTISSEMENT

	MANDATS	TITRES
Exécution 1989	15 374 037,87	12 731 092,19
Annulations de mandats	1 108 155,41	1 108 155,41
Annulations de titres	3 561 175,65	3 561 175,65
	10 704 706,81	8 061 761,13
Déficit 1989		2 642 945,68
Excédent reporté au 31 décembre 1988		3 238 581,25
Excédent d'INVESTISSEMENT au 31 décembre 1989		595 635,57

B U R E A U H A B I T A T S O C I A L
Exécution budgétaire 1989

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	MANDATS	TITRES
Exécution 1989	13 525 230,39	15 327 307,01
Annulations de mandats	777 487,47	777 487,47
Annulations de titres	3 466 627,72	3 466 627,72
	9 281 115,20	11 083 191,82
Excédent 1989		1 802 076,62
Excédent reporté au 31 décembre 1988		2 149 910,77
Excédent de FONCTIONNEMENT au 31 décembre 1989		3 951 987,39
EXCEDENT GLOBAL (Bureau Habitat Social) au 31 décembre 1989		4 547 622,96

S E R V I C E
R E S T A U R A T I O N S C O L A I R E
Exécution budgétaire 1989

SECTION D'INVESTISSEMENT

	MANDATS	TITRES
Exécution 1989	2 839 187,69	547 599,50
	2 839 187,69	547 599,50
Déficit 1989		2 291 588,19
Excédent reporté au 31 décembre 1988		2 999 204,82
Excédent d'INVESTISSEMENT au 31 décembre 1989		707 616,63

S E R V I C E
R E S T A U R A T I O N S C O L A I R E
Exécution budgétaire 1989

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	MANDATS	TITRES
Exécution 1989	47 801 489,09	44 042 672,03
Annulations de mandats	347 533,40	347 533,40
Annulations de titres	573,00	573,00
	47 453 382,69	43 694 565,63
Déficit 1989		3 758 817,06
Excédent reporté au 31 décembre 1988		6 042 470,86
Excédent de FONCTIONNEMENT au 31 décembre 1989		2 283 653,80

EXCEDENT GLOBAL (Service Restauration Scolaire) au 31 décembre 1989	2 991 270,43
--	--------------

LE MAIRE : Je vous indique que le Receveur Municipal est présent dans la salle. Monsieur GOUL se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

M. BOX D. : Il n'y a pas de questions, puisque cela colle obligatoirement.

LE MAIRE : Vous êtes un spécialiste du "collage".

Je donne la parole à Monsieur GERARD.

M. GERARD M. : Je regrette que ce document ne nous soit transmis qu'en séance, car nous n'avons pas eu le temps de l'examiner, ni de le comparer aux Comptes de Gestion de l'année précédente.

LE MAIRE : Monsieur le Receveur peut vous donner des indications.

M. GERARD M. : Non. Tout semble logique. Mais, il serait intéressant de savoir quelle est la proportion du Budget voté dans le Compte Administratif.

LE MAIRE : Nous verrons cela tout à l'heure.

M. GERARD M. : Nous pourrions constater que c'est loin d'être parfait.

LE MAIRE : Bien sûr. Ce n'est qu'au paradis que tout est parfait.

M. GERARD M. : Nous en discuterons tout à l'heure.

LE MAIRE : Entendu. Je donne la parole à Monsieur le Receveur.

M. GOUL S. : Au niveau de la trésorerie municipale, un délai minimum est nécessaire pour arrêter les comptes, et les présenter dans la forme exigée par la réglementation. Nous avons respecté ce délai. Mais, je ne pense pas que nous puissions faire mieux.

LE MAIRE : Vous avez fait, en effet, des progrès par rapport à l'année dernière.

M. GOUL S. : Oui. L'an dernier, il y a eu le lancement de l'informatique. Nous avons donc été victimes d'une décision prématurée.

M. GERARD M. : Il s'agit donc d'une question de délais. Dans ce cas, vous auriez pu décaler la date du Conseil Municipal de quelques jours.

LE MAIRE : Si cela est vraiment nécessaire...

M. GERARD M. : Non. Nous sommes tout à fait d'accord sur les chiffres qui figurent dans ce rapport.

LE MAIRE : Parfait. C'est l'essentiel.

Je demande donc à Monsieur le Receveur de se retirer, afin que le Conseil Municipal puisse voter les Comptes de Gestion.

(Le Receveur Municipal quitte la salle).

Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Les Comptes de Gestion du Receveur Municipal
pour l'exercice 1989

Commune,
Bureau Habitat Social,
Service de la Restauration Scolaire,

sont adoptés à l'UNANIMITE.

*

*

*